

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 13 (1862)
Heft: 8

Artikel: Pépinières et bâtardières
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelque plaisir que nous prenions à voir les sauts hardis de ce joli petit animal, le forestier a maintes raisons de le poursuivre, car il se rend coupable de bien des méfaits. Sur les arbres fruitiers qui sont près des forêts, il abat parfois en une nuit 2 ou 3 quarterons de poires ou de pommes, seulement pour en extraire les pepins, mais cela regarde l'agriculteur. S'il se bornait à extraire des cônes les semences de pins, de sapins ou même d'aroles, nous lui pardonnerions volontiers, aussi longtemps qu'il ne chercherait ces semences que sur les arbres. Mais il devrait s'en tenir là. Or nous avons encore à lui imputer des méfaits bien plus graves. Il s'en prend trop souvent aux graines des semis, et cause encore du dommage en mangeant dans les pépinières, les cotylédons des jeunes hêtres sortant de terre et en déterrant les glands pendant leur germination.

En outre l'écureuil mange les bourgeons latéraux des sapins et des épicéas âgés de 6 à 8 ans, ensorte qu'il semble que le sommet ait été élagué avec un couteau. Les débris qui se montrent en si grande abondance, pendant l'hiver, sur le sol des forêts d'épicéas, et qui passent pour l'indice d'une année riche en semences, ne sont pas le fait du bec croisé, comme on le croyait autrefois, mais bien de l'écureuil; il aime beaucoup les boutons mâles de l'épicéa qui se trouvent, comme on le sait, aux pousses de l'année précédente.

Enfin l'écureuil est un assassin sans pitié pour bien des oiseaux qui se rendent utiles dans les forêts. Il ouvre le crâne des petits pour leur manger la cervelle dont il est très-friand. On prétend même qu'il détruit des grives adultes.

Pépinières et bâtardeuses.

La longue lettre de Thurgovie que nous venons de publier, ne nous empêche pas d'insérer ici de nouveau un article provenant de même source, car nous tenons à montrer que nous avons sérieusement en vue dans ce journal le côté pratique de la science forestière. Aussi désirons-nous non seulement choisir principalement à ce point de vue le sujet de nos articles, mais encore autant que possible, nous en occuper aux époques où doivent s'exécuter les travaux les plus importants.

Nous regrettons donc de n'avoir pu dans l'édition française comme dans l'original, publier dès le mois de mars les communications suivantes; au reste si les travaux principaux dans les pépinières établies, doivent se faire au printemps, l'été et l'automne sont les moments préférables pour les travaux d'établissement, ensorte que cette publication n'est pas non plus aujourd'hui tout à fait sans à propos.

Il n'y a guère plus de vingt à trente ans on considérait comme règle dans l'aménagement des forêts, la régénération naturelle et l'on prescrivait d'éviter les cultures artificielles partout et autant que possible. Mais cette règle a subi dès lors bien des modifications. La hausse considérable des prix du bois a rendu nécessaire d'exploiter plus complètement les souches et les racines; et l'exploitation rurale temporaire du sol forestier acquiert toujours plus d'importance. Or le système des coupes rases combinées avec un repeuplement artificiel, aide beaucoup à satisfaire à ces deux exigences de notre époque, et constitue en même temps une simplification considérable dans l'aménagement des forêts. Mais ce sont tout particulièrement les progrès faits dans l'art des cultures forestières, qui ont fait augmenter l'étendue des repeuplements artificiels, en rendant moins coûteuse l'exécution des cultures et en assurant bien mieux leur réussite, ensorte qu'aujourd'hui non seulement elles sont employées pour compléter les recrus naturels et pour boiser les places vides, mais encore il n'est pas rare de les voir adopter pour règles dans la régénération des futaies.

Cependant nous sommes bien loin de vouloir recommander d'une manière générale les cultures artificielles pour le repeuplement des futaies; nous sommes plutôt d'avis que la régénération naturelle mérite la préférence dans les grandes forêts de sapins et de hêtres. En tous cas elle devra constamment demeurer la règle pour les forêts situées sur des pentes escarpées, recouvertes de cailloux roulés, dans le domaine du Jura blanc et dans d'autres terrains semblables, ainsi que dans la région supérieure des forêts; moyennant, cela va sans dire un aménagement ordonné en vue d'assurer le repeuplement. Nous reconnaissions volontiers encore, que le système des coupes rases, si

fréquemment appliqué chez nous, a causé de grands dommages dans nos forêts et en a beaucoup hâté la dévastation. Dans les contrées où les bois feuillus prédominent, les tristes images de forêts dévastées se présentent moins fréquemment à nos yeux, justement parce que là le repeuplement naturel est mieux assuré, soit par les rejets de souche, soit par les brins de semence qui lèvent déjà en grand nombre dans les peuplements d'âge moyen; on peut même dire que ces recrûs naturels réussissent admirablement dans nos forêts de hêtre sur les terrains calcaires et molassiques, où ils se maintiennent quelquefois même après les coupes rases. Au reste les suites nuisibles des coupes rases dans les forêts de résineux doivent être bien moins attribuées à ce genre d'exploitation en lui-même, qu'à la circonstance que précédemment on négligeait tout à fait les cultures artificielles et que l'on abandonnait au hasard la formation du recru. On redoutait les frais des semis et des plantations, et l'on considérait ces travaux comme des raffinements superflus; il était plus commode de se reposer sur les soins de la bonne nature, qui ne manquerait pas, pensait-on, de pourvoir au reboisement des places dénudées, à l'avenir comme du passé, sans le concours des hommes,

Beaucoup de propriétaires de forêts sont encore aujourd'hui imbus de ces préjugés. Ils oublient que précédemment il était rare qu'on établît de grandes coupes rases, et qu'autrefois les vieux bois étaient bien plus répandus, tandis qu'aujourd'hui les particuliers et les communes exploitent souvent leurs forêts avant qu'elles soient en âge de porter graine, ensorte qu'en beaucoup d'endroits à plusieurs lieues à la ronde, on manque d'arbres qui aient vraiment fait leur crue. De cet aménagement tout à fait condamnable et calculé uniquement en vue de l'exploitation, sont résultés presque partout où les résineux prédominent, des peuplements très-incomplets et de vastes étendues désertes ou recouvertes seulement de maigres arbisseaux. Naguère encore de semblables surfaces constituaient la plus grande partie de l'aire forestière dans beaucoup de contrées en Suisse. Il est facile de comprendre que ces étendues désertes ne peuvent être reboisées qu'artificiellement; elles offrent un vaste champ

d'activité qui nécessite une impulsion nouvelle dans les cultures forestières. Au reste, pour d'autres raisons encore, le forestier suisse doit désormais accorder une grande importance à cette branche de ses travaux, et l'on doit particulièrement exiger de lui qu'il se distingue par son zèle et son aptitude pour la culture artificielle des forêts.

La régénération naturelle d'après les règles de l'art, ne peut plus être appliquée chez nous d'une manière générale; elle ne peut s'accommoder avec nos circonstances.

Dans beaucoup de cantons les forêts des particuliers occupent la plus grande étendue de l'aire forestière, dans les cantons de Zurich et de Thurgovie, par ex., on en peut compter 60 %. Or les propriétaires privés donneront toujours la préférence aux exploitations par coupes rases, en dépit des efforts des forestiers pour les persuader d'agir différemment. D'un autre côté, le grand morcellement des forêts rend plus difficile l'emploi des coupes sombres et claires pour la régénération naturelle. Lorsque, comme c'est le cas en Thurgovie, ce morcellement est arrivé au point que la moyenne de toute la propriété forestière, forêts domaniales et communales y comprises, ne s'étend pas tout à fait à $1\frac{1}{2}$ arpent par parcelle, il est certain qu'en supposant même l'administration la plus soignée, le repeuplement naturel ne peut être pratiqué que sur une étendue très-restreinte. Enfin les futaies de hêtre et les forêts de sapin blanc en essence pure, auxquelles la régénération naturelle convient spécialement, n'occupent relativement que fort peu d'étendue; là où les bois feuillus prédominent on aménage d'ordinaire en taillis simples ou composés. De beaucoup la plus grande partie de l'aire forestière en Suisse est peuplée de résineux, et parmi ceux-ci l'épicéa domine constamment; le Jura seul fait exception à cette règle. Or le système à préférer pour l'exploitation de l'épicéa, est, sauf dans les localités désignées plus haut, celui des coupes rases suivies de cultures artificielles. Cet ensemble de circonstances prête en Suisse une importance toute spéciale aux cultures forestières. Nous croyons d'ailleurs pouvoir affirmer hardiment que l'exploitation par coupes rases est devenue chez nous la règle pour la plus grande partie des fu-

taies. Beaucoup de forestiers suisses ne se trouvent que rarement appelés à faire usage de l'art si vanté d'établir une régénération naturelle des futaies; tous en revanche doivent d'autant plus appliquer leurs soins à l'amélioration des cultures.

Il convient donc que le journal suisse pour l'économie forestière travaille de son, mieux à faire progresser l'art des cultures. A cet effet il est nécessaire que les forestiers de tous les cantons consentent à communiquer leurs expériences par l'organe de notre feuille ou, s'ils le préfèrent, dans le „Forestier pratique“ rédigé à Lenzbourg par M. Walo de Greyerz.

Pour procéder aux cultures artificielles, nous pouvons recourir à deux moyens principaux, les semis et la plantation. On ne peut établir de règle générale sur la préférence à donner à l'un ou à l'autre de ces procédés; il faut toujours se diriger d'après les circonstances locales. Nous ne saurions non plus examiner ici en détail toutes les conditions qui déterminent le choix à faire dans les divers lieux de station. En Thurgovie où le sol est généralement très-compacte et produit beaucoup d'herbes, l'emploi du semis a dû être abandonné dans la plupart des cas pour le reboisement des clairières et places vides, et l'expérience a démontré clairement que la plantation garantit mieux une bonne réussite, qu'elle souffre moins des temps défavorables, occasionne moins de frais de sarclage et revient moins cher au bout du compte, bien entendu à condition qu'on emploie de vigoureux plants, élevés et *transplantés* en pépinière. En outre ce mode de cultures procure une avance considérable d'accroissement en force et en hauteur et hâte ainsi le moment de l'exploitation, enfin il facilite bien mieux que le semis un mélange convenable des essences. On a aussi généralement renoncé chez nous (en Thurgovie) à l'emploi des plants arrachés de semis naturels ou artificiels, et l'on n'emploie plus que les plants de pépinières. Aussitôt qu'on a adopté la plantation pour règle dans le repeuplement des forêts, on doit consacrer les plus grands soins à éllever des plants vigoureux, et organiser tout le système des cultures de telle sorte qu'on puisse être assuré de leur bonne réussite, et que l'on prévienne l'appauvrissement du sol en hâtant autant que possible la formation

du couvert. Autrement on n'obtient guère que des peuplements maladifs qui ne peuvent résister à la sécheresse et aux insectes. Les dévastations considérables causées par les insectes dans beaucoup de jeunes cultures, sont tombées essentiellement sur des plantations où des semis mal conditionnés. Un moyen très-efficace pour prévenir de tels dommages est d'employer des plants sains et forts et de ne les planter qu'avec les plus grands soins.

Pour mieux ouvrir la voie à une bonne économie forestière en Suisse et pour encourager les particuliers et les communes à reboiser les nombreuses étendues de sol forestier qu'elles ont jusqu'ici laissées à nu, il importe que nos plantations ne végètent pas durant des années, dans la lutte entre la vie et la mort, mais qu'autant que possible elles se développent dès l'abord avec vigueur. Or le moyen le plus efficace pour y parvenir est d'établir des pépinières et bâtardières. Celles-ci nous livrent des plants en croissance forte et pyramidale et pourvus d'un abondant chevelu; on peut, quand le besoin s'en fait sentir, en retirer des sujets de dimensions appropriées à la situation et au sol, et d'essences en rapport avec le but de l'aménagement. L'extraction et le transport s'y pratiquent à peu de frais, et les plants en souffrent beaucoup moins que partout ailleurs. On les a sous la main, tels qu'on en a besoin et l'on peut choisir pour les prendre et les planter à demeure, le moment le plus favorable. Tout le travail de la plantation prend une marche plus simple, moins coûteuse et promet le succès le plus assuré.

Des pépinières convenablement établies et entretenues avec soin contribuent puissamment, par leurs riches provisions de plants vigoureux, à vaincre les préventions et les préjugés qui s'opposent aux cultures artificielles, et facilitent aux communes et aux particuliers le reboisement de leurs clairières.

Mais il ne suffit pas qu'il s'en trouve dans les forêts cantonales, il est aussi nécessaire que les particuliers et les communes en établissent pour leurs forêts, qui occupent une plus grande étendue. L'achat de plants forestiers entraîne toujours avec soi divers inconvenients, et cela d'autant plus que la dis-

tance du lieu d'achat est plus grande. Les plants souffrent du transport et n'arrivent pas toujours à temps, ensorte que fréquemment on se trouve empêché d'exécuter la plantation dans le moment favorable. Puis les frais de culture sont considérablement augmentés par le prix de ces plants.

Dès que le repeuplement des forêts par la plantation aura acquis une extension plus grande et particulièrement lorsque les propriétaires privés commenceront à s'y astreindre, les pépinières de l'état ne pourront plus du tout fournir les plants nécessaires, ni maintenir sans cesse une provision suffisante en essences appropriées aux diverses circonstances locales. Il faut donc que dorénavant, les communes qui possèdent de grandes étendues de forêts, se décident à établir des pépinières et mettent ainsi les particuliers en état de se procurer dans le voisinage, les plants forestiers dont ils ont besoin. De cette manière les inconvénients de l'achat des plants se trouveraient beaucoup réduits, même pour ces propriétaires.

Mais pour bien réussir les pépinières et bâtardières réclament des soins assidus et intelligents. Les communes qui n'ont pas à leur service un forestier instruit et capable, feront mieux en général de renoncer à en établir; le plus souvent les sommes qu'on y consacre seraient alors comme jetées au vent. Nous pourrions en citer plus d'un exemple en Thurgovie.

Les communications suivantes sur les pépinières et bâtar- dières, sont le fruit de 18 ans d'expériences recueillies, essentiellement dans les forêts cantonales et communales du canton de Thurgovie, et sous des conditions de station très-diverses. Bien que nous soyons loin de vouloir donner ici une recette à suivre partout et en tous points, car nous n'avons l'intention que de communiquer nos vues et nos expériences, cependant nous ne pouvons renoncer à entrer dans les détails en décrivant notre méthode, car souvent la réussite dépend de manipulations très-insignifiantes en apparence.

Les forestiers qui ont pris part cette année à la réunion de Winterthour, ont eu l'occasion de voir par eux-mêmes dans les forêts de cette ville, les résultats du procédé que nous allons examiner. Il est pratiqué dans ces forêts depuis nombre d'années,

sur une grande échelle, sous l'habile direction de M. l'inspecteur forestier Weinmann.

Lorsqu'on veut établir une pépinière, il importe avant tout de s'assurer que la situation et le sol sont aussi favorables que possible à la production de bons plants. On se trompe très-souvent dans le choix des localités. Il n'est pas rare qu'on se laisse diriger par l'idée que le sol et la situation des pépinières doivent se rapporter autant que possible au lieu de station dans lequel les plants seront placés; on suppose que des sujets élevés dans un sol fertile, puis plantés dans un sol maigre ne pourraient végéter qu'avec peine, et ne sauraient en aucun cas réussir aussi bien que les plants produits dans un sol analogue. Mais cette opinion se trouve être tout à fait erronnée, car l'expérience a démontré au contraire que plus une plante s'est développée avec vigueur, plus elle est riche en organes de nutrition, et mieux elle est en état de résister aux influences nuisibles d'un sol et d'un climat défavorables, ensorte que même en sol maigre, un tel plant réussit beaucoup mieux que ceux qui, élevés dès leur jeunesse en sol semblable, ont toujours été faibles et maladifs. Les plants produits sur un sol pauvre n'ont que très peu de chevelu, le feuillage en est clair et faible, la structure du bois est imparfaite et ils sont moins pourvus de matières nutritives en réserve. En général ces défauts d'organisation les rendent peu propres à absorber du sol et de l'air les sucs nourriciers qui leur sont nécessaires; enfin ils sont plus sensibles au chaud et au froid que les plants sains et vigoureux élevés dans un bon sol.

(La fin au prochain numéro.)

Canton de Neuchâtel. M. Th. de Meuron, inspecteur général des forêts a donné sa démission et le gouvernement a nommé à sa place M. Lardy, précédemment sous-inspecteur à Auvernier.